

Aux participantes
et participants des JSS 2008

Olten, le 16.09.2008

Prise de position de la Commission du concours sur les JSS 2008 au Lac Noir

Chères participantes,
Chers participants,

Nous vous remercions tout d'abord d'avoir participé aux JSS 2008 au Lac Noir avant tant de motivation. Malgré la pluie, ce fut un plaisir d'accueillir autant de participants ravis d'être là.

Deux erreurs non négligeables se sont produites du côté de la Commission du concours, que nous corrigeons volontiers ici. Un recours déposé le dimanche par une équipe a attiré l'attention de la Commission sur le fait que le retrait de points tel qu'il a été effectué par l'ordinateur dans le questionnaire pour le poste 6, n'est pas autorisé (Règlement des JSS, SG 231.10, point 8.1). La Commission du concours a accepté ce recours et décidé à l'unanimité que par loyauté, il se répercuterait directement sur toutes les autres équipes de la compétition. Tous les questionnaires ont été réévalués le jour-même, et l'évaluation correcte a été saisie pour tous les groupes conformément au Règlement des JSS SG 231.10, point 8.3. D'où le retard de l'annonce du classement. Nous nous excusons pour cela ainsi que pour la mauvaise évaluation du début, et sommes heureux d'avoir tout de même pu garantir une évaluation loyale pour tous les groupes.

En établissant le classement des catégories A et C, la Commission du concours est partie du principe que les points de la course d'orientation ne seraient pas pris en compte pour le classement. Ce dernier a donc été établi sur la base des points purement techniques. Après examen minutieux des règlements, nous n'avons rien trouvé qui indique que cette procédure est correcte. Les points de la course d'orientation sont donc également comptabilisés dans les catégories A et C. Il nous faut par conséquent modifier le classement et désigner aussi le vainqueur de la catégorie A. Les nouveaux classements se trouvent sur le site www.samaritains.ch.

Cette erreur n'a aucune influence sur l'évaluation qui a permis de désigner le champion de Suisse.

La Commission du concours vous adresse toutes ses excuses pour ces erreurs et s'efforcera d'adopter une procédure d'évaluation plus claire et plus correcte l'année prochaine. Nous sommes confiants que ce genre d'erreurs ne se reproduira plus.

Avec nos meilleures salutations

Alliance suisse des samaritains
Commission du concours



Christian Bassler
Président



Michèle Schwager
Vice-présidente